

Zone d'intervention



4 SSIAD partenaires



Centre Hospitalier
Jean Coulon



BOURIANE

Centre Hospitalier
Louis Conte



150 Av François Souladie
46500 GRAMAT
Tel: 05.65.38.73.50

SSIAD



Centre Hospitalier St-Jacques

de Saint-Céré

« Prendre soin en Haut-Quercy »

Nous contacter

- Antenne de Cazals

Maison Médicale

« Les Prades » 46250 CAZALS

Tél. : 05.65.22.89.74 / 06.40.06.67.05

Mail : bouriane.sante@wanadoo.fr

- Antenne de Gourdon

Avenue Pasteur

46300 GOURDON

Tél. : 05.65.27.65.56

Mail : ssidpa@ch-gourdon.fr

- Antenne de Gramat

Avenue du 8 mai 1945

46500 GRAMAT

Tél. : 05.65.33.24.72 / 06.79.04.76.60

Mail : esa@ch-gramat.fr

- Antenne de St Céré

11, avenue du Dr Roux

46400 ST CERE

Tél. : 05.65.10.39.50 / 06.79.04.76.60

Mail : esa@ch-stcere.fr



ESA
Bouriane et
Haut Quercy

ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

ALZHEIMER

À DOMICILE

NOS OBJECTIFS

L'équipe spécialisée Alzheimer est un **service de soins spécifiques à domicile** pour les personnes atteintes de Maladie d'Alzheimer ou Maladies Apparentées à un stade léger ou modéré.

- **Evaluer les capacités** avant, pendant et après la prise en charge, pour un parcours de santé adapté.
- **Améliorer et préserver les capacités motrices, sensorielles, cognitives et comportementales.**
- **Conseiller les adaptations ou aménagements du domicile.**
- **Valoriser le rôle de l'aidant et améliorer la relation aidant/aidé.**

NOTRE ÉQUIPE

- Infirmières Coordinatrices (IDEC),
- Ergothérapeutes,
- Assistants de soins en gérontologie (ASG).

NOS ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES

- Activités d'aide à la mobilité, de bien-être.
- Activités créatives.
- Activités d'expression.
- Activités ludiques.
- Activités de stimulation cognitives.
- Soutien aux aidants.



LE FONCTIONNEMENT

Il est réglementé par un cahier des charges national.

Qui peut être admis ?

- Personnes âgées de 60 ans et plus,
- Présentant une Maladie d'Alzheimer ou une Maladie Apparentée,
- A un stade léger ou modéré.

Qui prescrit ?

- Médecin traitant
- Médecin de consultation mémoire
- Médecin spécialiste : gériatre, neurologue, psychiatre

Quelle prise en charge ?

- 15 séances par an de soins d'accompagnement et de réhabilitation sur une durée de 3 mois,
- A raison d'une heure par semaine,
- A votre domicile,
- Prise en charge financée à 100%